

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 10 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	9
Date de la convocation : 05/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Brigitte DARMEDRU.

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Nathalie SARRAU

Représentés :

Excusés : Céline RUBIO

Absents : Anthony ALVES DA COSTA, Muriel WOLKOWICKI

Secrétaire de séance : Angélo CARINGI

DE_2026_08 - Objet : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (CHANGEMENT DE FENÊTRES ET VOLETS) DE BÂTIMENTS COMMUNAUX (MAIRIE, ÉCOLE, SALLE POLYVALENTE, FOYER CLUB) : DEMANDE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL POUR L'ANNÉE 2026 (ANNULE ET REMPLACE DE_2025_36)

La délibération DE_2025_36 manquant de précisions, il est nécessaire de délibérer à nouveau sur ce point.

Les travaux projetés porteront sur plusieurs bâtiments de la commune. En effet, seront concernés par cette opération la mairie, l'école, la salle polyvalente, les salles de réunion du foyer club.

Tous ces bâtiments ont besoin d'amélioration de l'isolation afin de rechercher une diminution de la consommation d'énergie pour le chauffage, de donner du confort aux occupants pendant la saison d'hiver, mais également lors des périodes de chaleur, comme dans les salles de classe.

Les protections des grandes fenêtres, baies, portes de la salle polyvalente sont toujours celles posées lors de la construction en 1987-1988. Elles n'ont pas de rideaux ou stores.

Les salles de classe avec de très grandes fenêtres sont simplement équipées soit de stores vénitiens, soit de stores en toile.

Les fenêtres et volets du bâtiment de la mairie doivent absolument être remplacés compte tenu de leur vétusté.

Les travaux prévus consisteront à supprimer tous ces points négatifs sur les bâtiments.

Le choix des matériaux s'est porté soit sur du PVC, soit de l'aluminium, selon les dimensions des huisseries à remplacer. Les coloris retenus sont dans la continuité des huisseries et stores posés sur les ouvertures des logements locatifs adjacents à l'ensemble socio-culturel.

Le coût global prévisionnel H.T. du projet est de **93 107.00 €**.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Chânes souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture au titre de la DSIL.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DÉPENSES				
Travaux			93 107.00 €	
Maîtrise d'œuvre			0.00 €	
Bureau de contrôle technique			0.00 €	
Bureau coordination SPS			0.00 €	
Autres dépenses			0.00 €	
COÛT TOTAL PROJET			93 107.00 €	
Recettes	Sollicitée le	Obtenu le	Montant subvention	Taux
État - DETR ou DSIL	12/01/2026		24 313.00 €	26.11 %
État - autre			0.00 €	0.00 €
Conseil régional			0.00 €	0.00 €
Conseil départemental	23/12/2025		18 600.00 €	19.98 %
Fonds de concours développement local MBA	15/09/2025	04/12/2025	31 573.00 €	33.91 %
Autres			0.00 €	0.00 €
Sous-total financements publics			74 486.00 €	80.00 %
Fonds privés			0.00 €	0.00 €
AUTOFINANCEMENT (Emprunt)			0.00 €	0.00 €
AUTOFINANCEMENT (Fonds propres)			18 621.00 €	20.00 %
Sous-total autofinancement			0.00 €	0.00 €
TOTAL FINANCEMENTS			93 107.00 €	100.00 %

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte l'opération de rénovation énergétique (changement de fenêtres et volets) de bâtiments communaux (mairie, école, salle polyvalente, foyer club),

ARRÊTE les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU
 Brigitte DARMEDRU